Syndicat mixte du SCoTAM

GRAND PRIX NATIONAL DU PAYSAGE 2024

SYNDICAT MIXTE DU SCoTAM

OFFRE D'EMPLOI

Assistant(e) Paysages & Planification (H/F)

CDD de 12 mois – Renfort temporaire – Temps complet (35 h)

Vous souhaitez contribuer à la qualité des projets d'aménagement et à la préservation des paysages ? Vous aimez analyser, conseiller, partager vos connaissances et travailler avec des collectivités ainsi qu'un large panel d'acteurs ? Rejoignez le Syndicat mixte du SCoTAM pour apporter un renfort à son équipe sur les sujets de paysages et de planification.

LE SCoTAM

Le Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) est un établissement public créé en 2006. Il élabore, suit et évalue le SCoTAM, document de planification stratégique qui fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire à long terme.

Son périmètre rassemble 7 intercommunalités et 224 communes, sur les départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle, et compte plus de 423 000 habitants. Le Syndicat mixte accompagne les collectivités et leurs partenaires dans la mise en œuvre de ses deux documents socles : le SCoTAM et le Plan Paysages, en conciliant développement du territoire, qualité du cadre de vie et préservation des ressources.

LE CONTEXTE DU RECRUTEMENT

Dans le cadre d'un besoin temporaire de renfort, le Syndicat mixte recrute un(e) assistant(e) paysages & planification pour une durée de 12 mois. Placé(e) sous l'autorité de la directrice générale des services, vous contribuez aux travaux du Syndicat mixte dans vos domaines de spécialisation et apportez un appui technique à l'équipe.

VOS MISSIONS

1. Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations du SCoTAM

- Contribuer à la révision du SCoTAM dans les domaines des paysages et de la planification.
- Participer aux actions d'acculturation au SCoTAM : réunions d'information, conférences et animations pédagogiques.
- Assurer le suivi et l'exploitation des indicateurs du SCoTAM dans vos domaines de spécialisation.
- Contribuer aux projets des intercommunalités et des communes (projets urbains, PLU et PLUi notamment).

2. Assurer le suivi technique des volets paysages et planification

- Participer à la réalisation d'analyses paysagères, notamment dans le cadre de PLU/PLUi ou d'études d'impact.
- Préparer les avis du Syndicat mixte sur les documents d'urbanisme dans vos domaines de spécialisation.

- Suivre les démarches conduites par les intercommunalités membres avec les partenaires publics.
- Participer au suivi des études confiées à des prestataires extérieurs.

3. Contribuer à la sensibilisation et à la communication

- Préparer et animer des réunions d'information ou de sensibilisation auprès des partenaires et, le cas échéant, du grand public.
- Participer à la réalisation de supports et d'actions de communication, en lien avec les agents concernés.

4. Participer au fonctionnement de l'établissement

- Contribuer ponctuellement à la continuité des activités de l'équipe et au partage d'informations sur les actions réalisées.

LE PROFIL RECHERCHÉ

Vous disposez de compétences ou d'une expérience dans les domaines des paysages, de l'urbanisme ou de la planification territoriale. Vous êtes en capacité de :

- Assurer une veille juridique et administrative dans vos domaines d'intervention.
- Analyser des documents, rédiger des notes de synthèse et contribuer à la préparation d'avis.
- Préparer et animer des réunions, et adapter votre communication à des interlocuteurs variés.
- Utiliser des bases de données et systèmes d'informations géographiques.
- Travailler en équipe et en transversalité avec des partenaires institutionnels.

Vous faites preuve de rigueur, d'autonomie, de qualités rédactionnelles et relationnelles, ainsi que d'un bon sens de l'organisation.

LES CONDITIONS DU POSTE

Employeur	Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM
Contrat	CDD de 12 mois – emploi non permanent, pour renfort temporaire
Catégorie	Catégorie B – calibrage correspondant aux cadres d'emplois des rédacteurs et des techniciens territoriaux
Temps de travail	Temps complet – 35 heures hebdomadaires
Lieu de travail	Metz
Encadrement	Sous l'autorité de la directrice générale des services – aucun agent encadré
Déplacements	Déplacements réguliers sur le territoire, avec véhicule de service

CANDIDATURE

Poste à pourvoir : décembre 2026/janvier 2027

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à Madame la directrice du Syndicat mixte du SCoTAM aux adresses : contact@scotam.fr et jmarchetti@scotam.fr

Date limite de candidature : 13/12/2026

Renseignements : contact@scotam.fr – 03 72 60 61 32